

Réunion du 7 février 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2011/138 - Aide au sport de masse - 3312
Aide aux manifestations sportives, aux plans de développement sportif, à la licence (clubs sportifs), aux championnats d'Alsace, au recrutement d'animateurs sportifs, aux stages "Léonard Specht" et au fonctionnement du centre-école de ski nordique

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 274 889,29 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 18 500 € au titre de l'aide aux manifestations sportives
- 15 000 € au titre de l'aide aux plans de développement sportif
- 169 405,14 € au titre de l'aide à la licence (clubs sportifs)
- 8 539.15 € au titre de l'aide aux championnats d'Alsace
- 15 245 € au titre de l'aide au recrutement d'animateurs sportifs départementaux (conventions d'objectifs)
- 14 200 € au titre de l'aide aux stages "Léonard Specht"
- 34 000 € au titre du fonctionnement du centre-école de ski nordique.

Elle approuve par ailleurs les conventions financières à intervenir entre le Département et respectivement le Comité d'Alsace de natation et le Comité départemental de tennis du Bas-Rhin, bénéficiaires de deux de ces subventions, et autorise son président à signer ces deux conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110207-54955-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/02/11